## Landivisiau: la centrale au gaz en... 2022

La mise en service commerciale de la centrale au gaz de Landivisiau est reportée à janvier 2022.



À Landivisiau, la centrale à cycle combiné gaz devrait finalement être opérationnelle en janvier 2022, à cause de retards liés au Covid-19. lci une photo du chantier datant de mars 2021.

La centrale au gaz de Landivisiau ne sera pas opérationnelle en décembre 2021, comme il était prévu. Un retard principalement dû au Covid-19, confirme TotalEnergies, en charge de ce chantier titanesque. « Des essais étaient programmés fin septembre 2021 pour la mise en route de la turbine, ils sont finalement décalés à fin octobre 2021. » Quelques constructions du site ont également pris du retard, toujours à cause de la crise sanitaire.

À l'issue de ces tests servant à confirmer l'efficacité des équipements, la mise en service commerciale de la centrale se déroulera en janvier 2022.

Un article du magazine hebdomadaire *Challenges*, publié le 23 septembre 2021, mettait en cause un problème de dimensionnement de gazoduc. Celui qui est construit entre Saint-Urbain et Landivisiau par GRTgaz et qui doit approvisionner la centrale de cette énergie naturelle. Une information démentie.

« Les engagements en termes de

délais comme de spécifications techniques conclues entre GRTgaz et TotalEnergies sont tout à fait respectés concernant le raccordement de la centrale de Landivisiau au réseau effectué tout début juillet, et permettant la réalisation des essais depuis cette date [...] Le dimensionnement des canalisations et du réseau de transport est conforme aux besoins de la centrale et des autres clients de la zone. Il a été défini en concertation avec le client et le régulateur et n'a jamais été remis en question », détaille GRTgaz.

Mais alors, d'où vient cette rumeur ? « On a été surpris par cet article, car nous n'avons aucune problématique de dimensionnement », balaie TotalEnergies. Qui se défend, malgré ce nouveau délai, d'avoir « tout mis en œuvre afin de minimiser l'impact de cette crise sanitaire et de rattraper une partie du retard ».

Gaëlle COLIN.